



Deplacement cdd dans le même département

Par romana

Bonjour,

J'ai eu un cdd dans une institution qui a démarré le 9 janvier 2023 reconduit jusqu'au 29 juin 2023. J'ai été formée sur place et on m'annonce que je suis déplacée à Puteaux pour me former davantage. Compte tenu de mon âge l'employeur peut-il me déplacer dans le même département en sachant que je déjà je fais 1 h aller et que cela va me rajouter 1/4 d'heure de plus. Quels sont mes droits ? Je reste rattachée au siège.

Cordialement